Boites d'alarmes d'incendie.

2 Douane et N. Front.
5 Canal et Decatur.
6 Douane et Royale.
7 Bienville et Decatur.
8 St-Louis et Royale.
12 Conti et Chartres.
13 Toulouse et Decatur.
14 Station de police du 3me precinct, 715 Chartres.
15 St-Philippe et Decatur.
16 Decatur et Hôpital.
17 Dumaine et Bourbon.
18 Dauphine et Hôpital.
19 Royale et Ursulines.
21 212 Dauphine, Pompe No 7.
23 St-Louis et N. Remparts.
24 Canal et N. Remparts
25 Canal et Tchoupitoulas.
26 Canal et Camp.
27 Natchez et Tchoupitoulas.
28 Poydras et Sud Peters.
31 Poydras et Magasins.
Gravier et Magasins.
Poydras et Camp.
Perdido, près St-Charles; Pompe No 13.
Gravier et St-Charles.
Commun et Carondelet.
Canal et Baronne.
41 Union et Dryades.
42 Poydras et Remparts.
43 Girod et Remparts.
45 Magasins et Girod; Pompe No 5.
46 Lafayette et Delta.
47 Julie et Water.
48 Julie, entre Commerce et Tchoupitoulas.
51 St-Joseph et Sud Peters.
52 St-Joseph et Camp.
53 Julie et St-Charles.
54 Magasins, près Poeyfarré, Pompe No 6.
56 Calliope et Peters.
57 Calliope et Annonciation.
58 Erato et Constance.
61 Calliope et Camp.
62 Calliope et Carondelet.
63 St-Charles et Erato.
64 Ave Howard et St Remparts.
65 Calliope et Freret.
67 Julie et Liberté.
68 Lafayette et Sud Robertson, Workhouse.
71 Ave. Tulane et S. Bassin. Station de Police du 1er Precinct.
72 Ave. Tulane, près S. Liberté.
73 Ave. Tulane et S. Claiborne.
74 Poydras et S. Claiborne.
75 Poydras, près Freret.
76 Lafayette et Miro.
78 Palmyre et S. Roman.
81 Avenue Tulane et Dupré.
82 S. Broad et Palmyre.
83 Avenue Tulane et S. Tonti.
84 Erato et Magnolia.
85 Magnolia, entre Clio et Calliope
86 Erato et Franklin.
87 Terpsichore et Franklin.
91 Melpomène et Dryades; Pompe No 30.
92 Tête de la rue Thalie.
93 Hunter et Tchoupitoulas; Pompe No 1.
94 Henderson et Front.
96 Tchoupitoulas, près Orange, Pompe No 12.
98 Race et Annonciation.
97 Race et Magasins.
98 Terpsichore et Chippewa; 2me Station de Police.
121 Religieuse et Market.
123 Melpomène et Camp.
124 St-James et S. Peters.
125 Felicité et Chippewa.
126 Felicité, près Orange.
127 Ste-Marie et Tchoupitoulas.
128 St-André et Fulton.
131 Terpsichore et Carondelet.
132 St-André et Magasins.
134 St-Charles Avenue et Felicité.
135 St-André et Dryades.
136 St-André et Magnolia; Pompe No 27.
137 Jackson et Rousseau; H. et L. Co. No 1.
138 Jackson et Laurel: Pompe No 22
142 Jackson et Colisée.
143 Annonciation et Sorapuru.
145 Tchoupitoulas et Sorapuru.
146 Jackson et Carondelet.
147 Jackson et Liberté.
148 Première et Constance.
152 Première, près St-Charles, Pompe Chimique No 2.
153 Première et Howard.
154 Dryades et Deuxième.
156 Deuxième et Chestnut.
157 Troisième et Tchoupitoulas.
158 Quatrieme et Laurel.
162 Quatrième et Prytanée.
163 Quatrième et Dryades.
164 Avenue Washington et Chippewa.
166 Washington et Camp, Pompe No 23.
167 Washington et Magnolia.
168 Sixième et S. Remparts.
171 Pleasant et Annonciation.
172 Septième et Fulton.
173 Neuvième et Magasins.
174 Harmonie et Tchoupitoulas.
175 Huitième et Chestnut.
176 Harmonie et Prytanée.
182 Harmonie et Carondelet.
192 Bassin près Conti, H & L No 4
193 Canal et Marais.
194 N. Liberté et St Pierre.
196 Toulouse et Liberté.
13 Douane et N. Robertson.
14 St Louis et N. Villeré.
15 St Louis et N. Claiborne.
16 St Louis et N. Prieur.
17 Bienville et N. Derbigny
18 Bienville et N. Johnson.
31 Canal et N. Rocheblave
34 Canal et N. Dupré.
35 Conti et N. Broad.
36 Canal et N. Génois.
37 Canal et N. Alexandre.
38 Bienville et avenue N. Hagan.
41 Douane et avenue Carrollton.
43 Alexandre et Chemin N. Metairie.
45 Esplanade et N. Remparts.
46 Toulouse et Bourgogne.
47 St-Pierre et N. Claiborne: Pompe No 21.
52 Dumaine et St-Claude; Pompe No 10.
53 Ursulines et Liberté.
54 Esplanade et Liberté.
56 Chemin du Bayou et N. Claiborne.
57 Ursulines et N. Prieur.
61 Ursulines et N. Broad.
63 Chemin du Bayou et Galvez; Pompe No 3.
64 Ste-Anne et N. Miro.
65 Dumaine et N. White.
71 Esplanade et Dupré.
73 Esplanade et Pont du Bayou Station de Chars.
74 Dumaine et avenue Hagan.
75 Esplanade et Bourbon.
81 Touro et Royale.
83 Bourbon et N. Remparts.
91 Champs-Elysées, près Dauphine; Station de Police du 5me precinct.
1 Touro et N. Villeré.
2 Annette et Marais.
3 Lapeyrouse et Claiborne.
4 N. Claiborne et St-Antoine.
5 N. Claiborne et Champs-Elysées
6 Francais et Grant.

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Mme Hy Finch.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 83,219—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est en peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Henry Finch, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. — Dart & Kernan avocats. 15 juil—15 19 24.

Succession de Albert Flowers.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 86 500 — Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est en peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Charles F. Wirth, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier. — Pierson, Walter & Pierson, avocats. 15 jui—15 19 24

Succession de Mme Mary Gleber, épouse de Augustus A. Samuels.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 86 844 — Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présent notification, les raisons (s'il en est en peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Augustus A Samuels administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier. Denégre & Blair, Henry H Chaffe, avocats 15 jui—15 19 24

Succession de Margaret Reilly.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 86,500—Division A—Attendu que Angie Reilly a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Margaret Reilly, décédée intestat: avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL Greffier.—Pit J. Peterna, A. D. Piaggio, avocats 8 juil—8 12 17

Succession de Mlle Mary E. Carey

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 86 585 — Division D — Attendu que John J. Carlin a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mary E Carey, décédée intestat: avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier.—Jno. B. Fisher, avocat. 7 juil—7 11 16

VENTES A L'ENCAN.

W. H. Fitzpatrick

ANNONCE JUDICIAIRE

SPLENDIDE OFFRE POUR PLACEMENT.

Cottage Double en Bois,

1608-1610 RUE SARATOGA,

Entre les rues Terpsichore et Euterpe.

—AUSSI—

DEUX TERRAINS VACANTS,

Sur les Champs-Elysées,

Entre les rues Gérard et Léonidas, ou Lombard.

Succession de Mme Sophie Mengere

No 85,230 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division "D".

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau No 749 rue Union — JEUDI le 16 juillet 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District, Division D, pour la Paroisse d'Orléans, daté et signé le 8 juin 1908, dans l'affaire ci-dessous intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans la Première Distict de cette ville dans l'ilet borné par les rues Saratoga, Rempart, Terpsichore et Euterpe lequel dit lot est désigné par le numéro 11 sur un plan fait par J Pilié, daté le 20 juillet 1840 et déposé en l'étude de A. Mazureau, ancien notaire, et mesurant trente deux pieds de face à la rue Saratoga sur une profondeur de quatre vingt seize pieds onze pouces et six lignes entre lignes parallèles.

Les améliorations comprenant un cottage double en bois connu par les Nos 1608-1610 rue Saratoga, entre les rues Terpsichore et Euterpe, contenant de chaque côté trois chambres, cuisine et chambre dans la mansarde, le tout sur le côté.

2° Deux certaines lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Champs Elysées, Gérard, Lesnidas ou Lombard et Marigny, lesquels lots sont désignés par les numéros trois et quatre, sur un plan dressé par H D Hémécourt, le 23 novembre 1850, et déposé pour référence en l'étude de A. Baudouin, ancien notaire Lesdits lots ont contigu et mesurent chacun vingt six pieds huit pouces de face à la rue Champs Elysées sur cent quarante deux pieds dix pouces et deux lignes de profondeur entre lignes parallèles. Étant le même propriété qui a été acquise par le défunt Gerhard Mengers par achat de la succession de L. L. Valeton, d'après un acte passé pardevant P. E Lorenzo, ancien notaire, le 1er septembre 1853.

Conditions—Un tiers en plus comptant, et la balance s'il y en a, en un crédit d'un an, en deux ans et deux ans, à l'option de l'acquéreur, la portion du crédit de ladite vente devant être représentée par des billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés portant 8 pour cent d'intérêt par an, de la date de l'adjudication jusqu'à paiement, et garantis par hypothèque et lien de vendeur et privilèges sur la propriété vendue avec le pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité, le pour cent d'honoraires d'avocats en cas de procès, et l'acquéreur devra payer en sus du montant de son enchère toutes les taxes sur la propriété dues et exigibles en l'année 1908.

Acte vente pardevant Ulysses Marmoni, Jr, notaire, aux frais de l'acquéreur.

G. M. Herner avocat.

21 jui —21 28—juil 5 12 19 23

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Excellente propriété pour Placement. Résidence en briques à deux étages No 729 rue Race.

Entre les rues St Thomas et Chippewa.

Land Developement Company of Louisiana Limited vs Jeremiah Sullivan et als

No 84,862—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans — Division B.

PAR STROUDBACK & STERN, Leonard L. Stern, encanteur — JEUDI, le 30 juillet 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement de la cour, rendu le 4 juin 1908 et signé le 10 juin 1908, par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée.

Une certaine portion de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le Premier District de cette ville, désigné comme ilet 96, borné par les rues Race, Robin, St Thomas et Chippewa, mesurant 29 pieds, 6 pouces de face à la rue Race sur une profondeur de 115 pieds.

Les améliorations comprenant une résidence en briques à deux étages, contenant environ 6 chambres, cour, hangar, etc.

Conditions—Comptant et l'acquéreur devant faire 10 0/0 comptant de dépôt au moment de la vente.

L'acte de vente pardevant Théodore Cossale, notaire, aux frais de l'acquéreur.

26 juin—26—juil 3 10 19 26 30

VENTES A L'ENCAN.

Geo. St. Paul

ANNONCE JUDICIAIRE.

LES ELEGANTES RESIDENCES SIMPLES

No 626 RUE JULIE -- No 729 RUE JULIE,

JEUDI, 13 AOUT 1908, A MIDI,

A la Bourse des Propriétés Foncières, 311 Rue Baronne.

SUCCESSION DE PHILIP FELIX HERWIG.

No 81,618—Cour Civile de District.

EN VERTU d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District daté de la Nouvelle-Orléans, Lne 6 juillet 1908 je vendrai à l'heure et à l'endroit mentionné comme suit

1° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tout les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Julie, St Charles, Camp et St Joseph, désigné comme lot No 8 et mesurant environ vingt six (26) pieds, trois (3) pouces de face à la rue Julie, sur cent cinq (105) pieds de profondeur s'étendant à une allée dans le fond commune à d'autres terrains.

2° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Carondelet, Girod et St Charles, désigné comme lot No 9, sur un plan de Joseph Pilié, voyer daté le 21 avril 1840 déposé en l'étude de J. B. Marks, ancien notaire en cette ville

Ledit lot mesure vingt huit (28) pieds de face à la rue Julie sur cent vingt sept (127) pieds dix (10) pouces et cinq (5) lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant, et l'acquéreur devant payer pour l'acte de vente pardevant Jules F. Meunier, notaire, et déposer dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

GEO ST-PAUL, Encanteur,
No 137 rue Carondelet.
Girault Farrar, avocat pour les exécuteurs.
12 juil—12 19 26—aout 2 9 12

ANNONCE JUDICIAIRE

JEUDI, le 6 AOUT 1908, A MIDI,

A la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne,

Etégante Propriété du Troisième District.

Victorine Lapeuche, épouse de Louis Brice, versus Joseph Lapeuche et als, mineurs.

No 86 384— Cour Civile de District.

CONFORMÉMENT à un ordre de l'Honorable la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, ledit ordre daté et signé le 24 juin 1908, je vendrai à l'heure et à l'endroit ci-dessus mentionné comme suit

1° Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le troisième district de cette ville, désigné par le numéro 20 de l'ilet No 81 borné par les rues Bienvenue, Delery, Jumonville et Tricou sur un plan dressé par J. A. D'Hémécourt, daté le 25 juin 1875, déposé en l'étude de A. Barnett, notaire. Ledit lot de terre forme l'encoignure des rues Bienvenue et Tricou, et mesure trente (30) pieds, quatre (4) pouces et sept (7) lignes de face à la rue Tricou sur une profondeur et façade sur la rue Bienvenue de cent quatre (104) pieds entre lignes parallèles.

2° Trois certains lots de terre, ensemble avec les dépendances qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Hanover, Delaronde, Tricou et Bienvenue, et désignés par les numéros un, deux et trois de l'ilet No cinq, sur un plan dressé par Paul A. D'Hémécourt le 15 avril 1875, un devis duquel est annexé à un acte passé pardevant André D. Derlocquet, le 6 avril 1875, et mesurant chacun, en mesure américaine, trente (30) pieds quatre (4) pouces et sept (7) lignes de face à la rue Tricou sur cent quatre (104) pieds de profondeur entre lignes parallèles; le lot No un formant l'encoignure des rues Tricou et Delaronde.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant payer en plus de leur enchère les taxes de ville pour l'année 1908 et pour l'acte de vente pardevant J. K. Bailey, notaire, ne devant recevoir les loyers qu'après le passage de l'acte de vente et de déposer 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication chez

GEO ST-PAUL,
Encanteur, 137 rue Carondelet.
O. H. Livaudais, avocat pour le demandeur.
Jos S. Resser, avocat pour le défendeur.
5 juil—5 12 19 26—aott 2 9

Spear, Escoffier & Spear.

ANNONCE JUDICIAIRE.

4 4 4

Terrains dans une section du Troisième District

S'améliorant rapidement.

Succession de E. Ferretti et épouse.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans Division D—No 85,795.

PAR SPEAR, ESCOFFIER & SPEAR—Louis C. Spear, Encanteur — Bureau 902 rue Perdido — JEUDI, le 23 juillet 1908, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre Gravier et Union, en vertu de et conformément à un ordre daté le 15 juin 1908, par l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus mentionnée, la propriété suivante, à savoir:

Quatre certains lots de terre dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bagatelle (maintenant Bourbon) Law, Union (maintenant Tonti) et Hope, ensemble avec tous les droits, privilèges et servitudes qui y appartiennent désignés par numéros trois, quatre cinq et six, d'après un plan de C. A. de Armas, député voyer, le 2 février 1862, et déposé dans l'étude de Arthur Brocard, ancien notaire en cette ville, et d'après lequel plan, les lots trois et quatre se touchent et mesurent chacun vingt sept pieds de face à la rue Law sur une profondeur de cent cinquante neuf pieds, dix pouces et deux lignes entre lignes parallèles. Lesquels propriétés a été acquises par feu Edouard Ferretti des héritiers de feu Antoine Brugnira, par acte pardevant Octave de Armas, ancien notaire, le 13 juin 1868 enregistré au bureau des aliénations registre 95 folio 172.

Termes et conditions—Le moitié en plus comptant, la balance, s'il y en a, à un an de crédit. La portion de crédit de ladite vente sera représentée par des billets de l'acquéreur à son ordre et par lui endossés, portant huit pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'à paiement, garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur sur la propriété vendue, avec le pacte de non alienendo et toutes les clauses usuelles de sécurité, 10 pour cent d'honoraires d'avocats en cas de procès, et l'acquéreur devra payer en sus du montant de son enchère toutes les taxes sur la propriété dues et exigibles en l'année 1908.

Acte vente pardevant Ulysses Marmoni, Jr, notaire, aux frais de l'acquéreur.

G. M. Herner avocat.

21 jui —21 28—juil 5 12 19 23

Succession de Michael Harrington

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 85 993 — Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification (les raisons (s'il en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte et tableau de distribution présenté par Adolfo Dugué, administrateur de cette succession ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour — THOMAS CONNELL Greffier.—E. T. Florence, avocat. 8 juil—8 12 17

Succession conjointe de Daniel, Ellen et Mary Driscoll.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 84,130—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Adolfo Dugué, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier—Ernest T. Florence, avocat. 7 jui.—7 11 16

VENTES A L'ENCAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE RECEVEUR.

ARBUTHNOT, LATHAM AND CO. versus CAGE DREW CO.

No 86,420—Cour Civile de District.

LUNDI, 20 JUILLET 1908,

A 10:30 heures A. M.,

Sur les lieux No 614 rue Tchoupitoulas

40 sacs de café, 3 moteurs électriques coffre fort en fer, meubles de bureau, verrerie, fûtaille, etc., machines et autres articles trop nombreux pour être mentionnés

Conditions—Comptant.

GEO. ST-PAUL, Encanteur,
137 rue Carondelet.
Lamar C. Quintero, P. S. Didiere, avocate pour les receveurs 9 juil—9 12 19

Willard & Eiseman

ET

H. L. Lazarus, Jr.

VENTE DE RECEVEUR

Du Stock entier de Magasin, Installations, Comptes Courant, Etc.,

—DE LA—

CAVAROC COMPANY, LTD.,

SUR LES LIEUX,

No 209 RUE BARONNE.

A L'ENCAN,

LUNDI, 20 JUILLET,

A 10:30 heures A. M..

LE STOCK COMPRENANT

Un grand assortiment complet de Vins Whiskies, Cordiaux et tous les accessoires pour commerce de Liqueurs en gros et en détail.

La vente devant être faite comme suit:

Premièrement—Stock de magasin et installations en bloc.

Deuxièmement—Comptes courant en bloc.

Troisièmement—Quatre (4) barrels de G. & G. et un (1) barril de "Private Stock Whisky", évalués séparément.

EN VERTU d'un ordre de l'Honorable Fred D. King, juge de la Division B de la Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, agissant pour l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Division D, absent en congé, nous vendrons LUNDI, le 20 juillet, à 10 30 heures a. m., sur les lieux No 209 rue Baronne, tous les articles divers de marchandises et meubles de bureau et installations, comprenant le fond de magasin de la Cavaroc Co. Ltd. Si la vente n'est pas faite en bloc, alors, il sera offert immédiatement en lots, qui seront vendus séparément, d'après l'inventaire enregistré en l'affaire ci-dessus, sujet aux déductions qui seront annoncées à la vente.

Conditions—10 0/0 comptant sur l'adjudication, la balance sur livraison.

WILLARD & WISEMAN,
540 rue Commune, et
H. L. LAZARUS, JR.,
712 rue Commune
Lazarus Michel & Lazarus, Chas Rosca, avocats pour le receveur.
8 juil—8 12 19 20

I. B. Rennyson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Madame A. L. Howard.

No 84,439— Cour Civile de District. Div. C.

Résidence Double à deux étages, 1431-33 rue Prytanée, coin Melpomène, ilet avenue St Charles et la rue Thalie.

Une résidence simple à deux étages, 1427 rue Prytanée, contigue à la propriété ci-dessus.

A l'encan, MARDI, le 28 juillet, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, à midi.

La résidence double à deux étages contenant de chaque côté 11 chambres, vestibules office et chambre à bain. Lot 40' 11" de face à la rue Prytanée sur environ 85 pieds de face et profondeur sur la rue Melpomène.

La résidence simple à deux étages comprenant 8 chambres, vestibules, chambre à bain et office. Lot 24' 8" de face à la rue Prytanée sur environ 85 pieds de profondeur. Les mesures des deux lots sont plus particulièrement décrites sur des plans exhibés à la Bourse et la pétition enregistrée en Cour.

La propriété sera vendue sujette au bail à $35 par mois sur chaque résidence expirant le 30 septembre 1908.

Dans l'affaire de la succession de Mme A. L. Howard, No 84,439, Cour Civile de District, Div. C En vertu de et conformément à un ordre à moi adressé par l'Hon. John St Paul, juge de la Div. C, Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, signé le 27 mai 1908, je procéderai de vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, MARDI le 28 juillet 1908, à midi, la propriété ci dessus décrite.

Conditions—Un tiers en plus comptant, et la balance, s'il y en a, à 1 et 2 ans de crédit représenté par des billets de l'acquéreur, payables en 1 et 2 ans après le passage de l'acte de vente, avec intérêt au taux de 7 0/0 par an de leur date, le paiement desdits billets devant être garanti par toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur devant assumer et promettre de payer les taxes pour l'année 1908. Les actes de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Andrew H. Wilson, notaire. Dix pour cent de dépôt au moment de la vente chez I. B. RENNYSON, Encanteur.

J. Zach Spearing, avocat.

24 juin—24 28—juil 5 12 19 26 27 28

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Mme Ellen Stott, veuve de Jacob Everhart.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. — No 77,968 — Division E — Attendu que Adolfe Dugué, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Ellen Stott, veuve de Jacob Everhart, décédée intestat: avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. — Par ordre de la Cour. — THOMAS CONNELL, Greffier.—Ernest T. Florance, avocat. 9 juil—9 13 18

Freed & Clesi.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

DEUX COTTAGES SIMPLES,

5331-5333 RUE COLISEE,

Entre les rues Octavie et Joseph.

Robert R. Downs vs les héritiers de Amy Ann Burke et al.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D—No 82 420.

IL sera vendu à l'encherre publique, JEUDI, le 16 juillet 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, par Fred J. Clesi, N. J. Clesi, Encanteur—en vertu d'un jugement rendu le 27 mai 1908 et signé le 2 juin 1908 par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Sixième district de cette ville, dans l'ilet No 305, borné par les rues Colisée, Octavie Perrier et Joseph, ledit lot étant désigné comme lot No 4 de l'ilet No 25 sur le plan de Eckerville, fait par Buisson et Thomas, voyers, le 23 mars 1849, et mesurant trente pieds de face à la rue Colisée sur une profondeur de cent pieds sept pouces et quatre lignes entre lignes parallèles.

Les améliorations consistant de deux cottages simples, chacun sur une moitié de terrain; cette propriété sera premièrement offerte séparément sur une moitié du terrain, chacun quinze pieds de face à la rue Colisée, et alors comme un seul terrain de trente pieds de face et l'offre la plus avantageuse sera acceptée.

Conditions— L'acquéreur devant assumer les taxes pour 1908 au de sus du montant de l'adjudication et de payer pour l'acte de vente pardevant Edward A. Parsons, notaire, et de déposer 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

FREED & CLESI, Encanteurs et Agents de Propriétés Foncières, 839 rue Gravier.

H W. Robinson, avocat pour le demandeur.
Edw A. Parsons et Louis Hoover, avocats pour le défendeur.
14 juin—14 21 28—juil 5 12 16

VENTES A L'ENCAN.

W. R. Metzler.

ANNONCE JUDICIAIRE.

la re Recevoir de la "Cosmopolitan Bottling Co., Ltd" Cour Civile de District paroisse d'Orléans, 85,815 Division A.

Une installation pour mise en bouteilles et carbonisation, incluant "Twitchell Washington carbonisateur, machine à tremper et à laver les bouteilles, 2 générateurs en cuivre, etc., 10 moteurs, 2 chevaux, un lot de wagons marque, bouteilles environ 10,000 syphons, marchandises en magasin, comptes courants chez tels, etc

EN VERTU d'un ordre de vente, en date le 19 juin 1908 et signé par l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Division A, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, et à moi adressé je procéderai de vendre à l'enchère publique, JEUDI, le 16 juillet 1908 à 11 heures a. m., sur les lieux 332 à 332 rue Red Liberté, entre la rue Gravier et l'avenue Tulane tous les effets mobiliers appartenant à ladite Cosmopolitan Bottling Co. Ltd, comme suit

1° Environ 10 000 syphons, un lot de bouteilles à pop, boites, caisses etc., sur les lieux et en usage dans le commerce, machines, installations de bureau, ustensiles, comptes courants, marchandises en magasin, etc., et en général tout les effets appartenant à ladite manufacture n'incluant pas les trois lots suivants, et plus complètement décrits en l'inventaire enregistré dans le bureau de la compagnie

2° Un Moteur Electrique R. C. et start ng box

3° Chevaux, Mulets, Harnais.

4° Wagons.

Conditions—Comptant.

W. R. METZLER, Encanteur.
J. P. Sullivan, A. Langry Avocats
N. J. Cirbagel, Receveur.
2 juil—2 5 12 15 16

Friedrichs & Redersheimer.

ANNONCE JUDICIAIRE.

UNE SPLENDIDE OCCASION

Pour acheter des Propriétés Foncières, très productives, bien situées, toujours de valeur et pouvant servir pour spéculation.

La bâtisse en briques commode à deux étages et mansarde, coin des rues Marais et St Louis.

La rangée de cottages de choix en briques Nos 418, 420 et 422 rue Marais, entre les rues Conti et St-Louis.

La rangée de cottages doubles productifs, en bois et couverts en ardoises, Nos 404, 406, 408, 410, 412 et 414 rue Marais, entre les rues Conti et St Louis, et la propriété inoccupée de valeur dans l'ilet borné par le Chemin du Bayou, les rues Colombus, Miro et Tonti.

Succession de John Eli Pierce.

No 68,025—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER—G. G. Friedrichs, commiseur — Bureau No 632 rue Carondelet—MARDI, le 21 juillet 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. John St Paul, juge à la Cour Civile de District, Division C, signé le 2 juin 1908, dans l'affaire ci dessus intitulée, les propriétés foncières de valeur et désirables, à savoir—

No 1. Quatre certains lots de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Kerlerec (rue projetée), Tonti (aussi une rue projetée), Columbus et Miro, lesquels lots de terre sont désignés par les Nos 9, 10, 11 et 12, et mesurant chacun trente six pieds, deux pouces et une ligne de face à la rue Kerlerec sur cent soixante pieds six pouces de profondeur entre lignes égales et parallèles.

No 2. Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent situé dans le même district et ilet que la propriété dernièrement décrite, et le dit lot est désigné par le No Seize, et mesurant trente six pieds, deux pouces et une ligne de face à la rue Columbus sur cent soixante pieds, six pouces de profondeur entre lignes égales et parallèles.

No 3. Quatre certains lots de terre situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Kerlerec, Tonti, Chemin du Bayou et Miro, (les rues Kerlerec et Tonti ne sont pas ouvertes,) et désignés par les Nos 5, 6, 7 et 8, et mesurant comme suit Trente six pieds, deux pouces et une ligne chacun, sur cent pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent. La profondeur des dits lots a été en peu changée par un échange entre Mme Ledoux et le défendeur John E Pierce, d'après un acte passé pardevant Chas T. Seniat, notaire.

No 4.—Une certaine portion de terre avec les améliorations qui s'y trouvent située dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Marais, Conti, Tréme et St Louis. Ladite portion de terre est composée de parties des lots 11, 12 et 36, et mesurant vingt deux pieds, deux pouces et quatre lignes de face à la rue St Louis sur cent vingt huit pieds de profondeur, et faisant face à la rue Marais, et soixante dix pieds deux pouces sur la ligne courant parallèlement à la rue Tréme, et à la vingt pieds huit pouces sur la ligne courant parallèlement de la rue St Louis vers la rue Tréme, et de la cinquante huit pieds six pouces et une ligne sur une autre ligne courant vers la rue Conti, et quarante deux pieds seize pouces de largeur dans le fond et façade sur une allée.

Ces améliorations comprenant comme suit une bâtisse confortable en briques à deux étages et mansarde, environ cinq chambres en plus, vestibules, galerie, etc., et les maisons contigues connues comme par les Nos 418, 420 et 422 rue Marais, 3 chambres, hangar, citerne, etc.

No 5. Un certain morceau ou portion de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Marais, Conti, Tréme et St Louis, ledit morceau ou portion de terre comprenant des parties des lots désignés par les Nos 13, 14, 15, 16 et 17 et mesurant cent trois pieds, dix pouces et six lignes de face à la rue Marais sur une profondeur de cent six pieds, huit pouces, entre lignes parallèles, et cent quatre pieds et cinq lignes et demie de largeur dans le fond, ladite portion de terre fait face aussi sur une allée.

Les améliorations comprenant comme suit: Une rangée de cottage double en bois, couverte en ardoises, Nos 404, 406, 408, 410, 412, 414 rue Marais contenant environ 5 chambres pour chaque locataire. Citernes, hangars, cour, etc.

Conditions—Un tiers en plus comptant à l'option des acquéreurs, et la balance en un ou en un ou deux ans, devant être représenté par billets qui devront être garantis par hypothèque et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue les billets devant porter 7 0/0 d'intérêt par an, de la date de l'adjudication jusqu'au paiement; l'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité et coutumières. Les acquéreurs devant assumer en plus de leur enchère les taxes de 1908, les frais de tout certificate qui doit être annexés aux actes de vente. Les primes d'assurances de la date de l'adjudication devant être payés par les acquéreurs et les loyers ne devant appartenir aux acquéreurs qu'après la signature des actes notariés de vente et faire un dépôt de dix pour cent comptant pour lier la vente. Les actes de vente pardevant Robert Lazier, notaire aux frais des acquéreurs

Dart & Kernan, avocats.

14 ju